



MODE D'EMPLOI

Dossiers de candidature

Parcours de l'Excellence Sportive

Saison 2012-2013



*Document publié par la Fédération Française de Natation et adapté
au Pôle Espoir Natation Antilles/Guyane.*

Ce document concerne les nouveaux entrants en Pôle Espoir. Les nageurs déjà en Pôle Espoir Guadeloupe et désirant maintenir leur candidature doivent retourner leur demande par simple courrier manuscrit signé par leurs parents avant le **vendredi 20 avril 2012**.

Le dossier pour le Pôle Espoir Antilles/Guyane est téléchargeable sur le site <http://www.gwadanat.fr/>

D'une façon plus générale, les dossiers de candidature pour les sportifs (ves) souhaitant intégrer une structure du **Parcours de l'Excellence Sportive** (Pôles Espoirs, Pôles France « Jeune », Pôles France) dans les disciplines *Natation course, Natation synchronisée, Plongeon, Water-polo, Eau Libre**, sont téléchargeables sur le site www.ffnatation.fr/ Département Haut Niveau et Médical/ Le Parcours de l'Excellence Sportive /la liste des structures du Parcours de l'Excellence Sportive / Dossiers de candidature (P.E.S).

1) Candidature

En premier lieu, avant de déposer un dossier de candidature, vérifier que vous remplissez bien les critères pour rentrer dans une structure du P.E.S et plus particulièrement en ce qui concerne les critères sportifs : se référer au document « le Parcours de l'Excellence Sportive » accessible sur www.ffnatation.fr/ Département Haut Niveau et Médical / le Parcours de l'Excellence Sportive/ Document de présentation du P.E.S

- *Natation Course (page 50)*
- *Natation Synchronisée (page 44)*
- *Plongeon (page 40)*
- *Water-polo (page 55)*

Pour la natation course :

soit réaliser 2 temps appartenant à la liste Espoirs sur 2 épreuves distinctes (grilles disponibles sur le site de la FFN

http://www.ffnatation.fr/webffn/nat_perfs.php?idact=nat&go=esp_tps

soit être classé dans les 15 premiers du classement national du Natathlon ou de la finale Nationale Lucien Zins.

2) Envoi du dossier au CRNG et à la FFN

Le dossier doit être remis au Comité Régional Natation de Guadeloupe **avant le vendredi 20 avril 2012**.

L'exemplaire FFN doit être renvoyé pour **le vendredi 28 avril 2012**, date-limite, par courrier postal ou électronique, à :

FFN, Département Haut Niveau
à l'attention de M. Martin MARTIN
Tour Essor 93 - 14, rue Scandicci
93508 PANTIN Cedex
Fax : 01 41 83 87 69
e-mail : martin.martin@ffnatation.fr

Si votre dossier est retenu, il sera présenté à la réunion de commission d'admission composée de représentants du CRNG, du CREPS, de la DJSCS et de l'établissement scolaire.

Une fois la liste établie, nous soumettrons les candidatures pour validation à la Direction Technique Nationale.

3) Dossier Médical

Si vous êtes retenu pour intégrer le Pôle Espoir pour la saison 2012/2013, deux cas de figure se présentent du point de vue médical :

a) **Vous êtes déjà inscrit sur les listes ministérielles en catégories : « Partenaire d'entraînement », « Espoirs », « Jeune », « Senior » ou « Elite »**, votre suivi médical réglementaire doit être obligatoirement à jour.

b) **Vous n'êtes pas inscrit sur les listes ministérielles**, vous devez dans ce cas procéder aux examens obligatoires prévus par arrêté ministériel (voir dernière page du dossier de candidature). La visite d'intégration réalisée par le service médical du CREPS vous apportera toutes les précisions nécessaires.